

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	29 (1921)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Circulaire aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Circulaire aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

La circulaire suivante a été adressée par la Direction en date du 27 octobre à toutes les sections :

Aux sections de la Croix-Rouge suisse et à ses institutions auxiliaires !

Pour la seconde fois en l'espace d'une année, nous devons nous adresser à vous et vous demander de prêter votre indispensable concours à une collecte.

*La Croix-Rouge suisse a entrepris la tâche d'organiser une mission hospitalière pour la Russie.*

La collecte du printemps dernier était destinée aux tâches de paix de la Croix-Rouge dans notre patrie, et nous en avons déjà entamé le produit pour collaborer à la lutte contre les épidémies. Conformément à nos promesses, nous ne pouvons distraire aucune somme de cette collecte-là en faveur d'une action internationale, aussi sommes-nous obligés d'en organiser une nouvelle.

Nous nous rendons parfaitement compte du gros travail que nous allons vous imposer de nouveau, mais nous sommes encouragés à vous demander quand même votre collaboration parce qu'il s'agit aujourd'hui de sauver des vies humaines.

*Disons d'emblée qu'il ne s'agit pas pour nous d'envoyer à la Russie affamée de l'argent ni des vivres.* Les moyens dont dispose notre petit pays sont trop modestes pour songer à une intervention pareille. D'autre part notre peuple pourrait craindre — à tort ou à raison, nous ne saurions le dire aujourd'hui — que les garanties d'une répartition équitable de ces secours ne soient pas absolument assurées. La Direction de la Croix-Rouge suisse a cru devoir tenir compte de ces craintes.

Mais notre Direction a estimé qu'en présence de l'effort mondial qui va être

tenté, effort auquel les organisations de la Croix-Rouge du monde entier vont donner leur appui, *la Croix-Rouge suisse ne pouvait, seule, s'abstenir de collaborer à cette action de secours.*

Nous avons dès lors cherché une solution pratique et la Direction s'est ralliée à l'envoi d'une Mission médicale en Russie.

Nous savons en effet que la Russie ne sombre pas seulement dans des désordres politiques et dans la famine, mais que le peuple russe est aux prises avec des fléaux meurtriers et des maladies terribles dont des millions d'individus vont être les victimes par le fait du manque de médecins et de soins. Si les hôpitaux sont encore debout, les médecins et le personnel infirmier font totalement défaut; les médicaments indispensables et les objets de pansements n'existent plus. Tout ce qui permet à un hôpital de travailler efficacement a disparu du sol russe.

C'est pour ces raisons que nous songeons à envoyer en Russie un groupe de médecins assistés du personnel et du matériel nécessaires pour assurer le fonctionnement normal d'un hôpital pendant un certain temps. *Cette expédition sera placée sous la haute surveillance et sous le patronage du Haut Commissaire de la Croix-Rouge internationale, M. le Dr Fritjof Nansen.* Cette disposition place notre mission sous les auspices les plus favorables, et le fait que les qualités professionnelles de nos médecins suisses et de notre personnel infirmier sont connues bien au delà de nos frontières, le fait aussi que leur activité sera contrôlée par la Croix-Rouge suisse — ce qui revient à dire par notre population tout entière — doit inspirer au peuple suisse la confiance et la sympathie nécessaires à l'œuvre que nous entreprenons.

Un hôpital suisse en Russie, sur lequel flottera à côté du pavillon international notre drapeau fédéral, témoignera une fois de plus en pays étranger des sentiments traditionnels de solidarité de notre petite patrie, et, ce qui est l'essentiel, permettra de porter aide et secours à de malheureux malades. En ne *nous occupant que des malades et de leur guérison*, nous restons en dehors de toutes compétitions politiques, ce qui attirera certainement en Suisse des sympathies à notre intervention charitable.

Nous ne rappellerons qu'en passant que notre action secourable pourra indirectement être utile à nos nombreux nationaux qui sont encore retenus en Russie.

Le Conseil fédéral nous a assuré de toute sa sympathie en faveur de l'intervention projetée et nous a promis un sérieux appui matériel, *mais le Conseil fédéral a demandé expressément que toute la population de notre pays collabore à cette action de secours*. De son côté la *Presse suisse* nous a donné l'assurance de son concours indispensable.

Nous sommes persuadés dès lors que l'organisation d'une collecte ne rencontrera pas d'obstacles sérieux. Cependant, à cause de la crise économique que traverse notre pays, à cause du chômage aussi, nous nous rendons parfaitement compte que vous aurez des difficultés à surmonter pour mener à bien cette nouvelle collecte. Mais l'expérience nous a prouvé qu'on rencontre toujours des cœurs et des mains prêts à

donner, et nous ne devons pas oublier que nous avons eu le bonheur d'être épargnés en Suisse des horreurs directes de la guerre.

Enfin, constatons qu'il est dans l'intérêt de notre pays de prévenir l'entrée en Suisse des maladies contagieuses les plus graves, à quoi contribuera pour sa petite part la mission hospitalière prévue par la Croix-Rouge suisse.

Telles sont, en un court exposé, les raisons qui nous poussent à réclamer aujourd'hui votre précieuse collaboration. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas du matériel, *mais de l'argent*. L'envergure et la durée de notre expédition dépendent des sommes qui seront recueillies. *Le matériel nécessaire sera acheté en Suisse*.

Nous nous en remettons à vous pour la façon de procéder à cette collecte d'après les lignes directives établies par la Croix-Rouge suisse et que vous connaissez pour les avoir déjà plusieurs fois appliquées.

L'intervention que nous avons prévue est de celles qui sont purement humanitaires, aussi pouvons-nous la recommander chaudement à notre population auprès de laquelle vous voudrez bien être nos interprètes dévoués.

Avec nos remerciements, veuillez agréer l'expression de notre haute considération.

Bâle et Berne, le 27 octobre 1921.

Au nom de la Direction de la Croix-Rouge suisse :

Le président,	Le secrétaire,
Colonel BOHNY.	Dr C. ISCHER.

## Conférences cinématographiques de la Croix-Rouge

Ainsi que cela a déjà été indiqué sommairement dans un des derniers numéros de *La Croix-Rouge suisse*, nous organisons une série de conférences à projections

lumineuses, avec le concours du « Cinéma populaire suisse ».

Pour le moment nous sommes à même de mettre à la disposition des sections